

FICHE N° 8 - ENSEIGNANT COORDONNATEUR DE DISPOSITIF RELAIS

Textes de référence	Circulaire N°2014-037 du 28/03/2014 relative aux dispositifs relais « Schéma académique et pilotage : ateliers, classes et internats ».
Description du poste	<p>Le poste d'enseignant coordonnateur de dispositif relais est un poste à temps plein, occupé par un enseignant du premier degré. L'enseignant est nommé par l'IA-DASEN et placé sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement et sous l'autorité pédagogique de l'EN-ASH.</p> <p>Les dispositifs relais sont des structures pédagogiques fonctionnant dans le cadre d'un partenariat éducation nationale, collectivité territoriale et ministère de la justice (P.J.J.). Ces dispositifs sont implantés dans les collèges pour proposer un accueil temporaire adapté à des collégiens en risque de marginalisation scolaire ou de déscolarisation. Ils ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves.</p> <p>L'enseignant coordonnateur de dispositif relais a pour missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'élaboration du projet pédagogique et éducatif du dispositif. ✓ La mise en œuvre des conditions d'apprentissage différenciées, en élaborant des progressions individuelles et personnalisées dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétence. ✓ La mise en place des outils d'évaluation et la rédaction des bilans pédagogiques. ✓ La gestion du matériel et le suivi des budgets spécifiques de du dispositif.
Conditions de recevabilité	Le coordonnateur est un enseignant du 1 ^{er} justifiant d'une expérience auprès des publics difficiles.
Compétences particulières liées aux missions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance du système éducatif. ✓ Capacité à écouter et à communiquer. ✓ Capacité à organiser et à coordonner les actions de différents intervenants issus de cultures professionnelles multiples. ✓ Connaissance de la sociologie et de la psychologie des adolescents. ✓ Capacité à faire preuve de bienveillance à l'égard d'un public parfois difficile. ✓ Aptitude à la négociation. <p>Le poste exige par ailleurs une grande disponibilité.</p>